



## **COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE**

**COMPTE –RENDU MERCREDI 7 AVRIL 2021 18H**

**REUNION TEAMS**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Direction Développement, services urbains & énergie**

##### **Mission Développement Durable & Solidaire**

- 1 Attribution de subventions à des associations de développement durable au titre de l'année 2021

##### **Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels**

- 2 Engagements en faveur du patrimoine arboré

#### **Metz Métropole**

##### **Pôle Mobilité-Transport / Direction de la mobilité et des espaces publics**

- 3 Avenant n°1 à la Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz Stationnement,
- 4 Avenant n°3 au contrat DSP - stationnement sur voirie.

---

**Etaient présents en Visio, sous la présidence de :** Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Rachel BURGY, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Henri MALASSE, Conseiller Municipal Délégué, membre titulaire
- Monsieur Michel VORMS, Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Blaise TAFFNER, Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Municipal Délégué, membre suppléant
- Monsieur Férit BURHAN, Conseiller Municipal Délégué
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur de Pôle Espaces Verts
- Monsieur Maxime LE CORRE, Responsable du service Nouvelles Mobilités

**Etaient excusés :**

- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Madame Yvette MASSON FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjoint au Maire

# **Direction Développement, services urbains & énergie**

## **Mission Développement Durable & Solidaire**

- 1 Attribution de subventions à des associations de développement durable au titre de l'année 2021
- Le projet de Haut lieu de l'Ecologie urbaine a notamment pour objet de fédérer les acteurs associatifs de la Transition Ecologique qui portent des actions de proximité en direction des messins et au-delà. Plusieurs associations majeures sont présentes sur le lieu emblématique du Cloître des Récollets, site historique au cœur du projet de Haut Lieu de l'écologie urbaine, et elles contribuent à son développement et à son rayonnement. Pour l'année 2021, il est ainsi proposé de soutenir six associations, à savoir :
  - o 50 000 euros à l'Institut Européen d'Ecologie (IEE) ;
  - o 12 000 euros à la Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE) ;
  - o 15 000 euros à Lorraine Nature Environnement (LNE) ;
  - o 30 000 euros à CPN les Coquelicots ;
  - o 4 000 euros aux Petits Débrouillards ;
  - o 3 000 euros à Artisans du Monde Metz.

**Avis favorable de la commission à l'unanimité**

**Rapporteur Monsieur Julien VICK**

## **Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels**

- 2 Engagements en faveur du patrimoine arboré

Les arbres constituent un élément essentiel du paysage urbain et une des réponses au réchauffement climatique. Aussi, la Municipalité a engagé un programme très ambitieux de plantation d'arbres à travers tout le territoire communal.

Elle souhaite aussi dans ce cadre apporter son soutien à l'initiative de l'association A.R.B.R.E.S. en faveur de la préservation du patrimoine arboré et des arbres urbains en approuvant la Déclaration des Droits de l'Arbre évoqué dans le projet de délibération. Il lui est proposé également de signer un courrier de soutien aux propositions d'amélioration de la législation sur les arbres hors forêt.

Madame Agamennone souligne que ce soutien vient confirmer l'engagement de la ville de Metz déjà exprimé à travers sa Charte de l'Arbre qu'elle a mis en œuvre depuis plusieurs années et qui a été cosignée par plusieurs de ses partenaires.

**La Commission TECV donne son approbation à l'unanimité**

**Rapporteur Madame Béatrice AGAMENNONE**

# Metz Métropole

## Pôle Mobilité-Transport / Direction de la mobilité et des espaces publics

- 3 Avenant n°1 à la Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz Stationnement,

Au regard du bilan positif s'agissant de l'exécution de la convention de mandat et des outils de suivi mis en œuvre par le délégataire Indigo, la Ville de Metz - en accord avec le Comptable assignataire - souhaite passer à une fréquentation mensuelle de reversement et de comptabilisation des recettes et à une fréquence annuelle de réédition des comptes.

- 4 Avenant n°3 au contrat DSP - stationnement sur voirie.

Conformément aux engagements pris afin de retrouver « Metz la commerçante », accueillante et attractive, a fortiori au regard du contexte actuel, avec la crise sanitaire qui perdure, la Ville de Metz souhaite faire de la redynamisation du centre-ville, du rayonnement de Metz et de sa force commerciale une priorité. Dans ce but, la Ville de Metz a ainsi notamment décidé de refondre sa politique de stationnement en adoptant de nombreuses mesures détaillées par Mr Le Corre. L'ensemble de ces mesures venant impacter les caractéristiques et conditions d'exploitation du service public délégué, le présent avenant vise à adapter le contrat en conséquence.

Mr Vick demande si le marquage rouge mis en œuvre respecte la réglementation en vigueur. Mr Le Corre précise que du point de vue de la réglementation du stationnement payant seul le terme « Payant » doit rester en blanc. Madame Agamennone précise que la couleur rouge mis en œuvre sur les places « 1h shopping » était une volonté forte du Maire afin que les usagers puissent rapidement repérer les places sur lesquelles l'usager peut bénéficier d'une heure de gratuité. D'ailleurs, à sa demande la mention « 1h shopping » a été rajouté au droit de ces emplacements afin que l'usager ne pense pas que ces places lui sont interdites.

Rapporteur Maxime LE CORRE

Mme Danielle BORI et Mme Marina VERRONNEAU s'abstiennent sur le point 4

Le Président de la Commission



Julien VICK